

**Concerne : enquête publique relative à la demande de permis d'urbanisme pour un ensemble résidentiel  
sis Rue de la Rive 77 à Woluwe-Saint-Lambert**

**Chers habitants,**

En cette période difficile pour tout le monde, une nouvelle mobilisation est souhaitable pour défendre la qualité de notre milieu de vie.

En 2017, une grande mobilisation a permis de sauvegarder jusqu'à présent, la propriété sise au n°77 de la rue de la Rive dont la majorité est en zone verte.

En ce début d'année, le promoteur a déposé pour la 2<sup>ème</sup> fois une demande en vue de réaliser un projet, certes adapté, mais essentiellement similaire au 1<sup>er</sup> projet : 2 grands immeubles à appartements.

L'ensemble des informations concernant ce projet, y compris le présent document (FR/NL), sont accessibles via le site de la page suivante du site de Wolu-Inter-Quartiers <https://www.wiq.be/rive>.

Au verso, vous trouverez un texte exposant différents éléments sur lesquels reposent notre opposition au projet.

Nous tiendrons une session d'information sur le projet le mardi 23 février à 20h00 à votre attention avec l'aide de Wolu-Inter-Quartiers. Suite à la pandémie, la session se déroulera via Internet à l'aide de l'application Zoom. L'accès est gratuit, les modalités d'accès seront publiées sur la page <https://www.wiq.be/rive>.

Nous vous invitons à donner votre avis sur ce projet à l'aide du texte figurant au verso. Ce texte est conçu pour que vous puissiez prendre position sur chaque point en marquant votre accord ou désaccord.

Vous pouvez faire parvenir le document reprenant votre avis de différentes manières :

- Soit en le déposant dans l'une des boîtes-aux-lettres suivantes :
  - o Grillet – Rue de la Rive 3
  - o De Keyzer – Rue de la Rive 78
  - o Willemyns - Spinewine – Rue de la Rive 80
  - o Wolu-Inter-Quartiers – Av. du Capricorne 1A
- Soit par email à l'adresse suivante créée pour les besoins de la pétition : [projet.rive77@gmail.com](mailto:projet.rive77@gmail.com)
- Soit directement à la commune par courriel à l'adresse suivante : [ep.oo@woluwe1200.be](mailto:ep.oo@woluwe1200.be)

Pour information, nous nous engageons à transmettre à la commune **toutes** les réponses reprenant une identification de la personne : nom + adresse + signature.

Merci pour votre attention

Myriam De Keyzer – Myriam & Marc Grillet - Agnès & Jean Willemyns

Email : [projet.rive77@gmail.com](mailto:projet.rive77@gmail.com)



**Proposition de réaction au verso  
À déposer pour le mardi 2 mars à 17h00**

**Concerne : enquête publique relative à la demande de permis d'urbanisme pour un ensemble résidentiel  
sis Rue de la Rive 77 à Woluwe-Saint-Lambert**

Suite à la prise de connaissance du projet mis à l'enquête publique, nous vous communiquons notre position sur certaines de ses caractéristiques :

1. Le projet prévoit la démolition de la villa existante – Inscrite à l'inventaire du Patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle constitue un témoin précieux de l'architecture d'avant la seconde guerre mondiale.	Opposé à la démolition : Oui / Non
2. Le tronçon de la rue concerné par le projet comporte de petits immeubles à appartements qui se sont bien intégrés dans ce quartier de maisons individuelles. Le projet porte sur deux grands immeubles sortant fortement des zones de bâtisses usuelles dans la rue. Des terrasses spacieuses sont également prévues. Ceci constitue une gêne importante pour le voisinage immédiat. Nous demandons une réduction de l'ampleur des 2 immeubles.	Demande une réduction de l'ampleur des immeubles : Oui / Non
3. Le projet demande des dérogations pour le non-respect de l'alignement avant pour l'immeuble A (perpendiculaire à la rue). Cet immeuble est près de 50% plus profond que l'immeuble existant situé au N°55. Accorder une dérogation, même minime, paraît déraisonnable.	Demande le respect de la zone de recul : Oui / Non
4. Le projet fait mention d'une réduction du nombre d'appartements par rapport au projet initial. Cependant le nombre de chambres reste identique. La réduction du nombre d'appartements ne constitue donc pas une diminution d'habitants.	Demande une réduction du nombre d'habitants : Oui / Non
5. Le jardin, en statut de zone verte, est d'un grand intérêt biologique. Des observations systématiques de la faune, notamment les oiseaux et les diverses espèces de chauve-souris présentes, ont établi le très bon niveau de biodiversité de la zone. Nous pensons que la réalisation du projet et la fréquentation du jardin par les habitants et visiteurs occasionneront une dégradation importante de la biodiversité du site. Le projet prévoit également l'abattage de plusieurs arbres. Le promoteur n'est pas en mesure de garantir dans le futur le respect de cette zone verte par les occupants.	Demande une réduction de l'empreinte du projet sur l'environnement: Oui / Non
6. La densité du projet entrainera une augmentation de la circulation dans la rue ainsi que du stationnement automobile. La rue de la Rive subit déjà une forte pression en terme de trafic et de stationnement, notamment occasionnée par les riverains et les écoles. L'ajout de 2 grands immeubles, comportant 29 logements, aggravera les problématiques de mobilité déjà présentes.	Demande une réduction de l'impact sur la mobilité : Oui / Non

Je souhaite être convoqué à la réunion de concertation du 19 mars 2021

Je ne souhaite pas être convoqué à la réunion de concertation

Prénom et Nom :

Adresse :

Signature :

Email :

**À déposer pour le mardi 2 mars à 17 heures – voir les différentes possibilités au recto**